



Plan de prévoyance

Nom du cheval _____ N° UELN _____

Race / couleur _____ Poids (estimé) _____

Emplacement du cheval _____

Propriétaire Monsieur Madame **Langue** français allemand anglais

Nom, Prénom _____

Rue _____

NPA, Lieu _____ Tél. _____

E-Mail _____

Prix

Vous bénéficiez d'une garantie sur le prix de la crémation lors de la conclusion du plan de prévoyance. Les coûts définitifs ne peuvent être communiqués qu'après pesée du cheval à son arrivée au crématoire. Le transport et les éventuels suppléments, tels que ceux liés au déchargement en dehors des heures d'ouverture, ne sont pas inclus dans le plan de prévoyance. Les prix de crémation suivants s'appliquent à la conclusion du plan de prévoyance:

Poids(kg)	100.1 – 150 kg	CHF 1'050.00
Poids (kg)	150.1 – 250 kg	CHF 1'650.00
Poids (kg)	250.1 – 400 kg	CHF 2'050.00
Poids (kg)	400.1 – 600 kg	CHF 2'550.00
Poids (kg)	plus de 600 kg	CHF 2'750.00

Sélection du site pour la crémation digne

En fonction de la distance qui sépare votre cheval de notre site, celui-ci pourra être incinéré soit à Kirchberg (BE), soit à Küssnacht am Rigi (SZ). Nous vous conseillons volontiers dans le choix du site.

Nos sites:

Site de Kirchberg (BE):

Tierkrematorium ROSENGARTEN Kirchberg GmbH
Industrie Neuhof 60
3422 Kirchberg BE
034 446 05 00
kirchberg@mein-rosengarten.ch
www.rosengarten-crématoire.ch

Site de Küssnacht am Rigi (SZ)

Tierkrematorium ROSENGARTEN AG
Fänn West 10
6403 Küssnacht am Rigi
041 850 00 85
kuessnacht@mein-rosengarten.ch
www.rosengarten-crématoire.ch

Paiements

Le début des paiements, leur montant et leur date sont définis à l'avance. Des modifications peuvent être soumises par écrit à tout moment. Si les paiements ne sont pas effectués aux dates convenues ou ne sont pas effectués du tout, la garantie de prix convenue lors de la conclusion de la prévoyance expire.

Début des paiements _____

Montant des paiements _____

Fréquence des paiements _____

Relevé de compte

Au début de chaque année civile, vous recevrez un relevé de compte actuel valable dès le 31 décembre.

Conditions de résiliation

La résiliation du plan de prévoyance doit être effectuée par écrit, moyennant un préavis de trois mois.

Indemnité pour frais administratifs en cas de résiliation anticipée

En cas de résiliation anticipée du plan de prévoyance, le Crématoire animalier du ROSENGARTEN se réserve le droit de retenir une indemnité de CHF 200.00 pour frais administratifs.

Lieu et date

Lieu et date

Signature du client/de la cliente

Signature du ROSENGARTEN
